

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille dix, le 29 septembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Carole le Boulanger, Jérôme Cochenec, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel, Berc'hed Troadec

Absent: Alexis Manac'h, excusé, procuration à Jean Faillard

Convocation: 16 septembre 2010

Secrétaire de séance: Olivier Magoariec

Objet : Acquisition d'un hangar – le Bourg

Le Conseil municipal de Brennilis

- Ayant entendu un exposé du troisième adjoint traitant de ses contacts avec les propriétaires du hangar dit Guyomarc'h en centre bourg, qui seraient prêts à se défaire de leur bien entre les mains de la commune pour un montant de 33 000 €
- Notant que le terrain couvre 1600 m² dont 600 mètres carrés de hangar avec une partie de sol bétonné.
- Notant que le bâtiment est en bon état et pourrait être très utile à la municipalité, dans un premier temps pour libérer la maison dite Toullec de son rôle de stockage et libérer également de l'espace à l'ancienne déchetterie pouvant être utilisé notamment pour des voies de contournement.

Décide après en avoir délibéré de donner son accord pour l'acquisition du hangar Guyomarc'h au prix de 33000 €, sous réserve du résultat des diagnostics habituels en cas de vente d'un bien immobilier – notamment diagnostic amiante.

Prend note des précisions apportées par une conseillère municipale qui dit ne pouvoir donner son accord pour envisager cette transaction tant qu'elle ne dispose pas des résultats d'un diagnostic amiante.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT